



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE AUDET

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

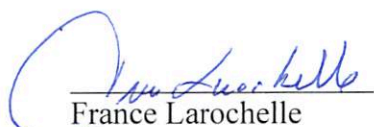
QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Audet a adopté, lors de sa séance tenue le 1^{er} décembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Mercredi, 14 janvier	19h30	Jeudi, 2 juillet	19h30
Lundi, 2 février	19h30	Lundi, 3 août	19h30
Lundi, 2 mars	19h30	Mardi, 8 septembre	19h30
Mercredi, 8 avril	19h30	6 octobre	19h30
Mercredi, 6 mai	19h30	Lundi, 2 novembre	19h30
Mercredi, 3 juin	19h30	Lundi, 7 décembre	19h30

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Audet ce 2^e jour de décembre 2025.


France Larochelle
Directrice générale /
Greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, France Larochelle, Directrice générale / greffière-trésorière de la Municipalité de Audet certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat portant sur le calendrier des séances du conseil pour l'année 2026, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 2 décembre 2025, à chacun des endroits suivants :

- Bureau des services municipaux au 266 rue Principale à Audet
- Bureau municipal au 238 rue Principale à Audet

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Audet ce 2 décembre 2025.

France Larochelle
Directrice générale /
Greffière-trésorière